

GUIDE DE RÉFÉRENCE RAPIDE DES NORMES GRAPHIQUES DU LOGO TOURISME OUTAOUAIS

Version couleur

Version noire

Version inversée (sur fond de couleur foncée)



Le logotype devrait toujours être reproduit à partir du dessin électronique original et respecter les normes graphiques établies. Les altérations au logotype sont strictement défendues.

L'ESPACE MINIMAL DE DÉGAGEMENT

L'espace minimal de dégagement doit obligatoirement rester libre de tout élément graphique.

En traçant un rectangle à partir de la hauteur du **O**, on obtient l'unité servant à déterminer l'espace minimal de dégagement.



COULEUR

Le logotype en couleur doit être imprimé en 4 couleurs process. À titre de référence, voici les valeurs CMYK et RGB :

Rouge

CMYK – 15-100-0-0

RGB – 197-0-132

Noire

CMYK – 60-85-55-70

RGB – 52-16-36

EN NOIR OU EN BLANC

Sur fond blanc ou de couleur pâle, utiliser le logotype en noir.

Sur fond noir ou foncé, utiliser le logotype en blanc.

TAILLE MINIMALE

Afin d'assurer la lisibilité et une bonne visibilité, la largeur minimale a été fixée à 1,5 po.

UTILISATIONS PROSCRITES

L'utilisation du logotype sur un fond de couleur à faible contraste ou sur une image nuisant à la lisibilité est fortement déconseillée.

POLICE DE CARACTÈRE

Tourisme:

Knockout HTF30-JuniorWelterwt

Outaouais:

Knockout HTF50-Welterweight